Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
CAP PE-VNF
DT RHÔNE-SAÔNE
3 - 10 DÉCEMBRE 2026

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

FAITES LE CHOIX DE LA COMBATIVITÉ, DE LA TÉNACITÉ ET DE L'EFFICACITÉ



VOTEZ CFDT-VNF

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) DES PERSONNELS D'EXPLOITATION DE VNF

CAP CENTRALE DE VNF & CAP LOCALE RHÔNE-SAÔNE

Pour **défendre vos droits** et vos situations individuelles

Les personnels d'exploitation sont au cœur des missions de Voies navigables de France. Ils incarnent le service public fluvial au quotidien : continuité de l'exploitation, entretien du réseau, gestion hydraulique et maintenance indispensable au fonctionnement de l'établissement.

Même si les compétences des CAP ont été réduites, dans le contexte actuel, elles demeurent des instances indispensables pour protéger les agents. Préparés, organisés et déterminés, les élus peuvent faire peser les débats pour la défense des agents, d'où l'importance de choisir des élus formés, disponibles et engagés, capables de vous défendre efficacement.

CONCRÈTEMENT LA CAP, ÇA SERT À QUOI ?

La Commission Administrative Paritaire intervient principalement sur les situations individuelles des agents. Elle est un recours indispensable lorsqu'un agent est confronté à une décision difficile ou injuste.

Tout le monde, un jour ou l'autre, peut être concerné.

La CAP est notamment mobilisée pour :

- les procédures disciplinaires
- les recours liés aux entretiens professionnels
- les refus de formation
- l'examen de situations individuelles complexes

Dans un contexte où les CAP disciplinaires sont de plus en plus fréquentes, **le rôle des représentants formés, expérimentés et déterminés est primordial.**

POURQUOI CHOISIR LA CFDT-VNF POUR ME REPRÉSENTER EN CAP ?

Des élus qui connaissent **votre réalité**

Les élus CFDT-VNF sont des collègues de terrain. Ils travaillent à vos côtés, partagent vos contraintes et connaissent concrètement vos métiers.

Nos élus en CAP ne sont pas seulement là pour étudier des dossiers mais pour défendre des femmes et des hommes qui attendent considération, écoute et équité.

La proximité avec les agents et la connaissance fine des situations sont nos meilleurs atouts pour assurer une défense efficace.

AVEC LA CFDT-VNF VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ, PAS JUGÉ

Personne n'est à l'abri d'un conflit, d'un refus injuste ou d'une décision mal comprise.

Choisir la CFDT-VNF en CAP, c'est s'assurer d'un suivi tout au long du processus :

Avant, pendant et après la CAP, vos élus sont à vos côtés :

- ils vous écoutent et vous conseillent pour préparer avec vous un dossier complet ;
- ils ne vous laissent pas affronter seul la hiérarchie et assurent la présentation et la défense de votre dossier ;
- ils vous accompagnent et vous soutiennent tout au long du processus ;
- ils transforment une situation bloquée en discussion argumentée, équitable avec des solutions réalistes et proportionnées ;
- ils assurent le suivi de votre situation et continuent de veiller à la défense de vos intérêts suite à la CAP.

Une **force collective** et un appui juridique solide

La CFDT-VNF s'appuie sur un réseau structuré au sein de VNF et du ministère.

Lorsque les situations sont sensibles ou complexes, nos représentants peuvent également s'appuyer sur un accompagnement juridique afin de sécuriser vos droits.

Un dossier bien préparé, c'est une défense renforcée.

N'oubliez pas : vous votez **deux fois**

Lors des élections professionnelles, vous élirez :

- **vos représentants à la CAP locale** de votre direction territoriale,
- mais aussi **vos représentants à la CAP centrale** de VNF.

Ces deux niveaux sont complémentaires pour assurer une défense efficace et cohérente.

LE PROJET DE VOS COLLÈGUES CFDT-VNF POUR LES 4 ANS À VENIR

Pour les prochaines années, vos élus CFDT-VNF en CAP porteront une ligne claire : une défense exigeante, équitable et concrète de chaque agent.

Quatre **engagements** forts :

- Refuser toute décision injuste ou disproportionnée en matière disciplinaire et exiger le strict respect des procédures et des droits de la défense ;
- Renforcer l'accompagnement individuel des agents, en amont et en aval des CAP, pour que personne ne reste seul face à une décision difficile ;
- Exiger transparence et équité dans le traitement des situations individuelles, avec des justifications claires et assumées de la part de la direction ;
- Faire le lien entre les situations individuelles et les dysfonctionnements collectifs, afin d'alerter l'employeur lorsque les organisations de travail mettent les agents en difficulté.

Notre objectif :
faire des CAP un véritable bouclier de protection des agents, et non un couperet ou une formalité administrative.

POUR QUE VOTRE DÉFENSE COMPTE

Donnez aux élus CFDT-VNF les moyens d'agir en CAP, par leur engagement, leur expertise et leur détermination à défendre chaque situation individuelle et collective.

EN DÉCEMBRE 2026,

VOTEZ CFDT-VNF

POUR VOUS DÉFENDRE
avec respect, efficacité, détermination et sans jugement.



Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

VOS CANDIDATS CFDT-VNF SONT PARMI VOUS

CAP CENTRALE PE-VNF

1. **GOMEZ Maxime**
DT Rhône-Saône

2. **CARMIER Yohann**
DT Strasbourg

3. **WIATT Laurent**
DT Nord-Est

4. **DERIVE Charles**
DT Bassin de la Seine

5. **PATOU Jean-Luc**
DT Centre-Bourgogne

6. **PIETRZAK Julien**
DT Nord-Pas-de-Calais

7. **LAMALLE Corinne**
DT Rhône-Saône

8. **ANDRIOLA Nicolas**
DT Sud-Ouest

CAP LOCALE PE-VNF RHÔNE-SAÔNE

1. **LAMALLE Corinne**

2. **GOMEZ Maxime**

3. **CLAVIER Dominique**

4. **ALLASSEUX Alain**



VOTEZ CFDT-VNF

La CFDT-VNF, une équipe qui ne lâche rien !
Le bon canal pour vous faire entendre

CONTACTEZ-NOUS :
cfdt@vnf.fr